

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Municipal : 15
En Exercice : 14
Qui ont pris part à la délibération : 14
Date de la Convocation : 21/11/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUQ-TOULZA

L'An Deux Mille Vingt-Quatre et le Vingt-Cinq Novembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de CUQ-TOULZA se sont réunis en séance ordinaire à 20 heures et 30 minutes, après convocation légale, sous la Présidence de M. Jean-Claude PINEL, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Claude PINEL, M. Pierre HERAILH, M. Michel BATUT, M. Gérard BOUISSON, M. Jean-Claude NOURET, M. André HEBRARD, Mme Anne-Charlotte BARLERIN, Mme Nathalie BARDOU, M. Serge CLERGEAU, Mme Sylvie GAY, M. Didier JANSON, M. Philippe JACQUIER, Mme Florence PENA. Le quorum est atteint.

Étaient représentés : M. Frédéric BASTIEN ayant donné pouvoir à Mme Anne-Charlotte BARBELIN.

Étaient excusés : M. Frédéric BASTIEN.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie GAY.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Délibération 2024/60 : Participation financière école Puylaurens

À la demande de la commune de Puylaurens Monsieur le Maire propose de signer une convention de participation financière à hauteur de 800 euros aux frais de scolarité pour l'année 2024/2025 des enfants scolarisés à l'école de La Source à Puylaurens et domiciliés sur la commune de Cuq-Toulza. Cette participation financière ne concernera uniquement que les enfants scolarisés en classe spécialisée et se fera sous réserve de modification de la convention concernant la participation communale des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de notre commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 14 voix pour :

- DECIDE de participer aux frais de scolarité des enfants scolarisés en classe spécialisée à l'école La Source à Puylaurens pour l'année 2024/2025.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire, M. Jean-Claude PINEL.



Délibération rendue exécutoire
Affichage et envoi en Sous-Préfecture
De Castres, le 05/12/2024
Le Maire,
M. Jean-Claude PINEL



Le Secrétaire de séance, Mme Sylvie GAY.